

dont la barre de coupe est réglée à hauteur désirée (exemple : en Russie, aux abords des Mers Noire et Caspienne). Bien entendu, les meilleures qualités de Thé proviennent des récoltes effectuées à la main, permettant de choisir les bourgeons puis les premières feuilles.

Nous n'entrerons pas, ici, dans les méthodes d'industrialisation des feuilles. Le *Thé noir* étant obtenu après flétrissage, roulage, dessiccation, fermentation, cuisson, le *Thé vert* par dessiccation.

Le Théier se multiplie par *graines*, dès leur récolte et à leur maturité. Si la récolte est tardive, au cours de l'hiver, les graines, en attendant le printemps, sont placées en un lieu froid, bien aéré, dans des caissettes emplies de sable dépourvu d'humidité. Mais les *Thea* s'hybridant très facilement, la multiplication par graines ne permet pas d'obtenir les caractères des sujets dont elles sont issues. Pour obvier à cet inconvénient, dès la huitième ou dixième année (comme nous l'avons observé dans la Province de Misiones, au Nord-Est de l'Argentine), les pieds-mères intéressants sont transplantés à de grandes distances les uns des autres.

On a donc recours, pour la multiplication du Théier, au *bouturage* de jeunes rameaux bien aoûtés ou de feuilles munies de leur pétiole. Ce dernier procédé est de plus en plus employé.

Les *rejets* sont également utilisés.

Le *marcottage* est facilité dans la variété de Chine qui se ramifie dès la base de l'arbuste.

Le *greffage* des plants issus de semis permet de recevoir certaines variétés de *Camellia*, surtout des *C. japonica* et *sasanqua*.

L. WINTER.

NOUVELLES de la PROTECTION de la NATURE

Section du Morbihan : Bilan entre deux Assemblées Générales.

L'Assemblée générale de la Section morbihannaise, en 1976, à Camors, avait réuni de nombreux adhérents. Il avait été décidé de créer un bulletin de liaison. Celui-ci a paru à la fin de 1976 et en janvier et mars 1977. Des groupes s'étaient organisés dans la région de Pluvigner et Malestroit.

Des *réunions départementales* régulières ont rassemblé ceux qui le désiraient, tous les deux mois à Camors. Des réunions d'information sur la S.E.P.N.B. ont été organisées à Pontivy et à Malestroit. De nombreuses autres rencontres ont eu lieu pour des questions plus ponctuelles dans chaque secteur.

Dans les diverses activités de la Section du Morbihan nous pouvons distinguer :

DES EXPOSITIONS

A *Vannes* : exposition pendant le « Mai du Livre », sur la réserve du Golfe du Morbihan ; en Presqu'île de Rhuys, en juillet et août 1976 et à La Cohue à Vannes, en avril 1977, présentation de l'exposition « Sauvons la Presqu'île de Rhuys », avec débats et sorties sur le terrain.

A *Lorient* : un stand S.E.P.N.B. sur la protection des dunes, à l'exposition sur les loisirs ; semaine sur l'environnement avec montage diapos (eau, dunes, etc.).

DES SOIREEES D'INFORMATION

A *Lorient* (eaux, zones humides, dunes), à *Malestroit*, à *Pluvigner* (remembrement), à *Vannes* (Plan d'Occupation des Sols en liaison avec le C.E.A.S.) et en plusieurs autres points présentation de montage sur les oiseaux (oiseaux de nos régions et oiseaux des Shetland).

DES SORTIES

Pour l'observation et la découverte en Forêt de Quénécán, sur le Golfe du Morbihan, à Groix, à Plouhinec et sur la rivière d'Étel ; pour le nettoyage de sentiers sur la rivière d'Étel et, en Presqu'île de Rhuys, nettoyage de rivière (en liaison avec l'A.P.P.S.B.).

Rencontre et échanges avec des membres de l'Administration et personnes intéressées par la Forêt (élus, propriétaires...).

DES OPERATIONS PLUS PONCTUELLES

Visite à Truscot, dans le cadre de la « Journée de l'Arbre ».

Pour l'action de tous les jours, un travail individuel a été fourni dans de nombreuses directions : informations au niveau des écoles (conseils à des groupes-nature, projections, échanges) ; courrier important de liaison avec les adhérents de la S.E.P.N.B., l'Administration, d'autres Associations, communiqués aux journaux, réponses à des demandes d'information, de documentation ou de stage ; échanges au niveau de projets d'aménagements : nouvelles routes, parkings, décharges sauvages, enquêtes publiques, projet de classement ; prises de vue et tirage de photos, reconnaissance aérienne, confection d'affiches, rédactions d'articles pour les journaux et revues, émissions à la radio.

ASSEMBLEE GENERALE 1977

L'Assemblée générale s'est tenue à Ti Kendalc'h, près de Redon, le 24 avril 1977, avec une faible participation des adhérents.

Un tour d'horizon à partir d'une carte du département a permis aux membres présents d'avoir une idée des *points « chauds »* (lieux précis, actions menées, solutions envisagées).

Le problème de la *représentativité* de la S.E.P.N.B.-Morbihan a été évoqué au niveau du département dans les actions menées, ainsi que le mode de participation des adhérents de notre Association aux travaux des P.O.S. au niveau local.

L'inventaire des *zones humides* était aussi à l'ordre du jour. Travail à faire à partir de la fiche de *Penn ar Bed* (il y avait d'ailleurs des travaux pratiques sur le terrain l'après-midi).

FONCTIONNEMENT INTERNE

Information : le bulletin d'information départemental permet la liaison entre les membres de la S.E.P.N.B. Les problèmes de son expédition doivent être réglés en 1977 et il est demandé aux adhérents d'envoyer l'information concernant leurs actions.

Réunions : elles seront poursuivies régulièrement à Camors. Il y en aura 4 par an. La prochaine réunion à la Mairie de Camors (petite salle derrière) aura lieu le vendredi 30 septembre, à 20 h 30.

De nombreux autres points ont été abordés parmi lesquels la relation entre la S.E.P.N.B. et l'A.P.P.S.B., leurs actions ; le contenu des prochains numéros de *Penn ar Bed* ; la pollution actuelle de la côte ; les carrières ; le projet d'un moto-cross sur les dunes...

L'après-midi a été consacrée à une découverte du Marais de Redon sous la conduite d'un adhérent de la région.

N'OUBLIEZ PAS LA PROCHAINE REUNION
LE VENDREDI 30 SEPTEMBRE, A CAMORS

S.E.P.N.B. MORBIHAN — Villa Blanche Pen Rabine
56610 ARRADON

Un appel pour la sauvegarde du littoral bigouden.

Les personnalités dont les noms suivent : Jean BAZAINE, Artiste peintre, Grand prix national des Arts ; Contre-Amiral DES ESSARTS ; Claude CLÉRO, Artiste plasticien ; Lucien DUPOUY, Ingénieur horticole ; Georges FRIEDEL, Professeur à l'Université de Nancy ; Brigitte FRIEDEL, Archéologue ; Alain JÉGOU, Président de Chambre à la Cour d'Appel de Paris ; Lucien JÉGOU, Professeur et écrivain ; D^r GROLLET ; J.-L. RONCORONI, Auteur dramatique, ont pris la décision d'engager toutes les actions nécessaires pour protéger et sauvegarder le littoral breton.

Elles lancent un appel qui précède la constitution d'un dossier détaillé qui sera diffusé auprès du Préfet de Région, du ministère de l'Équipement, du ministère de la Culture et de l'Environnement, du Service Régional de l'Équipement, de la Commission des Sites, de la Commission Départementale d'Urbanisme.

Toute personne approuvant cette démarche est invitée à s'adresser à : Monsieur Lucien DUPOUY, Ty-Lipic en Plomelin - Cidex 120/7 - 29000 Quimper.

Action contre l'emploi du défoliant 2-4-5-T

Lors de son récent congrès annuel, qui vient de se tenir au Mans les 12, 13 et 14 février 1977, la Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales (F.N.O.S.A.D.) a manifesté sa vive inquiétude devant la mise en vente du défoliant sélectif 2-4-5-T malgré l'interdiction de son emploi en agriculture et sylviculture.

En effet, après les tragiques événements de Seveso (Italie) en juillet dernier, un bref communiqué du ministère de l'Agriculture, paru le 18 septembre 1976 dans son bulletin d'information (B.I.M.A.), signale la décision d'une « suspension provisoire » de l'utilisation du 2-4-5-T en France. On peut se demander pourquoi cette information n'a pas été largement publiée et diffusée dans la presse. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que cette mesure soit restée lettre morte dans bien des régions.

Aussi la F.N.O.S.A.D., dans une motion votée à l'unanimité et adressée à M. le ministre de la Qualité de la Vie et à M. le ministre de l'Agriculture, demande aux Pouvoirs publics :

- 1) de contrôler rigoureusement l'interdiction de l'emploi du défoliant sélectif 2-4-5-T en agriculture ;
- 2) de ne pas autoriser à nouveau son utilisation tant que des études menées par des équipes de chercheurs (médecins, vétérinaires, écologistes, agronomes, chimistes) n'aient pas démontré son innocuité, sur l'homme, sur l'abeille et sur la faune en général.

S.O.S. Migrations.

« Majorque est un des meilleurs endroits et un des plus accessibles pour observer les oiseaux dans le S.-O. de l'Europe » écrit J. GOODERS dans son livre : « Where to watch birds », à l'usage de tous les amateurs d'ornithologie, ou simplement de nature.

Et, de ce point de vue, le joyau de l'île se situe au N.-E., dans un grand marais de 2 500 hectares : La Albufera de Alcudia, séparé de la mer par un cordon de dunes.

Une première tentative d'aménagement de ce territoire en lotissement par les Anglais a été déboutée, mais de nouveau le péril menace car il est question d'assécher le marais pour y construire des immeubles de béton à l'usage des touristes.

On ne peut se désintéresser de la situation car la Albufera recèle, non seulement une flore et une faune particulièrement riche et rare, mais encore,

elle est une escale extrêmement importante sur le trajet des migrateurs. Si des oiseaux comme les Sternes, les Pétrels ou, même, les Bécasseaux peuvent se contenter d'une plage, ou, même, sauter une escale, il y a de petits passereaux tels que la Locustelle tachetée, la Phragmite aquatique, le Pouillot fitis ou la Fauvette des jardins pour lesquels il est vital de pouvoir s'arrêter, se reposer et se restaurer pendant leur migration.

Or, ces petits passereaux font partie des hôtes de la Bretagne où ils viennent nicher l'été.

La douceur du climat, alliée à une niche écologique privilégiée, permettent aux Bécassines, au Râle des genêts, au Pluvier doré, aux Sarcelles, sans parler du Héron cendré, de l'Aigrette garzette ou, même, de l'Avocette d'y passer l'hiver. Pendant l'été, il n'est pas rare d'y voir l'Aigle de Bonelli, le Héron pouvre, ou la Mésange à moustache. Avec un peu de patience, on peut même assister au repas des petits du Faucon d'Eléonore ou à la pêche du Balbuzard.

De nombreuses espèces, qui, au moment des migrations, ou pour nicher, viennent chercher un abri dans la Paluc de Trégnec en baie d'Audierne, se retrouvent ici augmentées d'espèces plus méridionales.

Il est donc inutile d'insister sur la valeur potentielle de cet habitat. Déjà, sur la côte espagnole, un grand marais salant, au sud d'Alicante, qui servait de relais aux migrateurs tels que l'Avocette, l'Echasse, les Gravelots, etc., il y a encore une quinzaine d'années, a disparu pour faire place à l'aéroport.

Les marais n'étant pas « rentables », à court terme, ils sont tous condamnés, à priori. Il est donc urgent d'essayer de sauver ceux qui restent en les classant : Parc Naturel.

Les ornithologistes locaux lancent un appel au secours à tous ceux qui veulent les aider à sauver la Albufera de Alcudia.

Pour ce faire, il suffit de rédiger le texte ci-joint, de le faire signer par le plus grand nombre de personnes et de l'envoyer rapidement à : M. André TORCQUE, Can Cauvia, Biniaraix, Soller, Mallorca (Espagne).

Texte à rédiger :

A son Excellence le Président de la Députation Provinciale des Baléares :

Les soussignés approuvent la demande du groupe Baléare d'Ornithologie et de Défense de la Nature (G.O.B.) demandant que la *Albufera de Alcudia* soit déclarée « Parc Naturel ».

Nom — Profession — Domicile — Signature.

Mise au point sur la moto « verte ».

Dans *Le Télégramme* du 22-5-77, M. ROUDAUT, Secrétaire Général de la Ligue Motocycliste de Bretagne, publiait un plaidoyer « Pour la défense de la moto verte », en réponse à un communiqué de la S.E.P.N.B. Il n'est pas possible de relever ici dans le détail tous les « arguments » de M. ROUDAUT, dont certains se réduisent d'ailleurs à nous prêter des propos ou des positions qui ne sont pas les nôtres (les motards considérés comme des débilés, racismes anti-jeunes, etc...). Il faut pourtant, en tentant d'élever quelque peu le débat, procéder à une mise au point, d'autant que d'autres lettres, plus mesurées, publiées dans *Le Télégramme*, nous font craindre d'avoir été mal compris.

Oui, la moto « verte » dégrade les milieux fragiles. C'est une question de fait qu'aucune polémique ne saurait masquer. Les dunes, puisque c'est ce milieu qui est visé au premier chef, ne doivent leur intégrité qu'à la présence d'un mince couvert végétal. Les pneus spéciaux des motos tous terrains l'arrachent et creusent bien plus vite que ceux des voitures. Alors, quand on parle d'organiser à Erdeven une épreuve comme celle du Touquet (830 motards) !!!

Il est vrai que les voitures, sans cesse plus nombreuses sur les dunes, y provoquent aussi une dramatique dégradation, contre laquelle, justement, nous luttons depuis des années. Mais le sans-gêne et les nuisances des autres ne sont pas une excuse pour faire la même chose, ou pire. Mêmes remarques pour les abus — incontestables — de la chasse.

La moto « verte » provoque encore des dégâts quand elle traverse à répétition des ruisseaux qui sont des frayères de truites ou de saumons. Etc., etc...

Il n'y a pas que la destruction du milieu. Un autre domaine où la moto fait pire encore que la voiture est celui du bruit. Nous voulons bien comprendre le goût des motards pour les équipées sauvages ; mais nous leur demandons en retour de comprendre le goût des promeneurs à pied pour le calme et le silence, l'espace de quelques heures de week-end, après les fatigues de la vie urbaine pendant toute la semaine. Selon l'adage célèbre, la liberté des uns finit là où commence celle des autres. Quelle est la plus légitime ? Celle d'une majorité de promeneurs tranquilles, ou celle d'une minorité de « mordus » de la mécanique ?

D'autant que la rencontre entre piétons et deux roues peut n'être pas inoffensive, et qu'on ne peut plus sans inquiétude, laisser s'ébattre les gamins sur certaines plages ou dans certains bois, la moto pénétrant partout, même là où rien d'autre n'est à craindre. Le comble est d'ailleurs l'exigence, formulée par les sociétés motocyclistes auprès du ministère de la Jeunesse et des Sports, de pouvoir utiliser les sentiers de Grande Randonnée, créés et entretenus par des associations de marcheurs à pied.

En dehors de l'affirmation — fausse — que la moto « verte » est inoffensive à l'égard du milieu naturel, ou de celle — désinvolte — que d'autres activités nuisent aussi, quels arguments avance donc M. ROUDAUT pour défendre son sport favori ? Celui que la pratique motocycliste détourne les « jeunes désœuvrés » de « faire la tournée des bistrots ». Allons donc ! L'alcoolisme en Bretagne a d'autres causes, autrement plus profondes et plus sérieuses que le « désœuvrement » des jeunes. C'est par le développement économique, le plein emploi, le maintien et l'enrichissement d'un précieux patrimoine culturel et naturel que l'on peut chez nous espérer faire régresser ce fléau. Il est donc légitime de défendre le patrimoine naturel, qui est un bien commun, à l'usage de tous, et dont la destruction entraîne des coûts sociaux supportés par tous. Cette défense légitime n'a rien à voir avec une mystique d'un âge d'or champêtre ni avec l'égoïsme des possesseurs de belles villas en bord de mer. Elle connaît des limites : on peut admettre à l'évidence le passage des tracteurs là où ils ont à faire, voire celui des charrettes des goémoniers sur les dunes. Mais l'envahissement de celles-ci par les voitures particulières ou les motos n'a aucune justification économique. Si chacun, dès que cesse la route goudronnée, laissait là son véhicule pour continuer à pied, il n'en coûterait rien à personne, bien au contraire. Nous n'irons pas invoquer les rigueurs de la loi, et notamment l'Art. 10 du décret 581303 du 22-12-58, rappelé par une circulaire interministérielle du 13-3-73, interdisant l'emploi des engins à moteur (autres que d'exploitation forestière) hors des routes et chemins ordinaires. Nous pensons que c'est là avant tout affaire d'autodiscipline.

Ceci dit, il ne s'agit pas de rejeter les motards dans les ténèbres extérieures. Nous sommes d'accord avec M. ROUDAUT quand il déplore le manque de circuits spécialisés. Leur absence (comme celle de bien des équipements sportifs) est un problème politique, et c'est aux associations concernées d'exercer les pressions voulues. Nous sommes prêts, d'ailleurs, à les appuyer, si M. ROUDAUT pouvait nous assurer que ses motards, une fois pourvus en circuits, auront un comportement plus responsable à l'égard de la nature et de ses utilisateurs non mécanisés.

G. LE DMEZET.

BIBLIOGRAPHIE

COLORAMA DE LA NATURE. Editions Bias et Editions Floraise, 92160 Antony, 1976. Prix du fascicule 8 F.

Voici une série de petits livrets de 32 pages, illustrés d'environ 40 très belles photographies en couleurs, qui permettront de procéder par étapes à la découverte de la nature. Chaque fascicule est consacré à un sujet précis et apporte sur les espèces décrites des informations d'une grande rigueur